



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 20 MAI 2026

Date de convocation :

13/05/2026

L'an deux mille vingt-six et le 20 mai à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FABRESSE, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs PÉGOURIÉ Christiane, STORCH Jacques, GILI Valérie, MESA Michaël, HAUTEFAYE France, MONTANOLA Galdric, VILARDELL Jean-Pierre, TÉCHÉNÉ Catherine, **Adjoint**s, Mmes Mrs WATTEAU Jean-Luc, MAIZ Marie-Ange, VILANOVA Philippe, SANCHEZ Dominique, BLANCH Michelle, PULI Emmanuelle, BOUSCAIL Anne-Marie, LABARTHE Agnès, LISCIIO Olivier, PEREZ Laure, CARDON Didier, FRANCH Tristan, SOTO Yannick, AYMERICH Claude, BOUSSELET Angélique, LOPEZ Raphaël, CROUILLES Gaborit Emilie, MARGALET Alain, PAGÈS Caroline, ALESSANDRIA Annabelle, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : M. VILARDELL Jean-Pierre (pouvoir à Mme GILI Valérie),

M. Yannick SOTO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026/29 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :

La commission d'appel d'offres (CAO) constitue une instance de décision pour l'attribution des marchés à procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe, prise individuellement, est égale ou supérieure aux seuils européens (216 000 € HT pour les fournitures et services et 5 404 000 € HT pour les travaux).

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1414-2 renvoyant à l'article L.1411-5 du CGCT (CAO), L.1411-5, L.1411-10, et D.1411-3 à D.1411-5 du CGCT (CDSP),

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres,

Considérant que pour une commune de plus de 3 500 habitants, outre le Maire, la commission d'appel d'offres est composée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que conformément à l'article D1411-4 du code général des collectivités territoriales les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir,

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le Maire (ou son représentant),

Considérant le dépôt de plusieurs listes de candidats,

Les listes de candidats sont les suivantes :

Liste 1 :

Sont candidats aux postes de titulaire :

Jacques Storch

Michaël Mesa

Jean-Pierre Vilardell

Jean-Luc Watteau

Dominique Sanchez

Sont candidats aux postes de suppléant :

Catherine Téchené

Didier Cardon
Galdric Montanola
Valérie Gili
Christiane Pégourié

Accusé de réception en préfecture
066-216600882-20260521-2026-29-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

Liste 2 :

Sont candidats aux postes de titulaire :
Emilie Crouilles Gaborit

Sont candidats aux postes de suppléant :
Caroline Pagès

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

PROCEDE aux opérations de vote :

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 29
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 29
- nombre de sièges à pourvoir : 5
- quotient électoral (*diviser le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir*) : 5,8

Résultats :

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués à la représentation proportionnelle (diviser le nombre de voix de chaque liste par le quotient électoral)	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste 1	22	3	2	1
Liste 2	7			1

DECLARE

Président : Alain Fabresse (Maire)

Titulaires :

Jacques Storch
Michaël Mesa
Jean-Pierre Vilardell
Jean-Luc Watteau
Emilie Crouilles Gaborit

Suppléants :
Catherine Téchené
Didier Cardon
Galdric Montanola
Valérie Gili
Caroline Pagès
élus pour être membre de la commission CAO de la commune d'Ille sur Tet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 20 mai 2026

Le Maire,



Alain FABRESSE